



**CONFÉRENCE**

# LES SPÉCIFICITÉS MAJEURES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS ET DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

**4 March 2024**

Amphi 1 - Centre Panthéon 12 place du  
Panthéon 75005 PARIS

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES INSCRITS À L'IEJ PIERRE RAYNAUD - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)

Conférence de Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la Cour d'appel de Paris  
Les spécificités majeures du tribunal judiciaire de Paris et de la cour d'appel de Paris

**Le TJ de Paris :**

- > Gestion de plusieurs contentieux spécialisés (terrorisme, criminalité organisée, délinquance économique et financière, santé publique, accidents collectifs)
- > Création en décembre 2013, du parquet national financier (PNF)
- > Création en juillet 2019, du parquet national antiterroriste (PNAT)
- > Création en décembre 2019, de la juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (JUNALCO)

**La cour d'appel de Paris**

- > Matière civile : appel des décisions rendues par les autorités administratives indépendantes, contentieux de la concurrence
- > Matière pénale : cour d'assises spécialement composée en matière de terrorisme, crimes contre l'humanité



## Le parquet européen